



Des formations paramédicales sujettes aux aléas des évolutions de la crise sanitaire : **LES ÉTUDIANT.E.S HONTEUSEMENT EXPLOITÉ.E.S !**

La gestion de la vague Covid 2, mal anticipée par le gouvernement, laisse sur le bord de la route des promotions d'étudiant.e.s IDE, IADE, IBODE, AS qui se voient privées d'un cursus de formation complet. Au gré des fluctuations de la pandémie, le déroulé de leurs formations subit des turbulences inacceptables dans un contexte professionnel qui exerce à flux tendu.

Des formations sont suspendues par les ARS, au motif du manque de personnel dans les services. Les ARS n'hésitent pas à provoquer l'arrêt brutal des cursus pour un retour manu militari dans les services les plus affectés par les absences de personnels, souvent touchés par le Sars Cov2.

Pour les étudiant.e.s en soins infirmiers, il est quasiment acté un report de deux mois de la diplomation :

Réaffectés systématiquement sur les secteurs sanitaires et médico sociaux les plus fragilisés par la pandémie (EHPAD, FAM, SSIAD...), les étudiant.e.s ne peuvent réaliser le parcours de stage pourtant imposé par un référentiel. **136,50 euros par semaine de renfort (2 maximum en Ile-de-France), il est aisé de faire le calcul : 3,90 euros de l'heure !!!**

La CGT dénonce cette décision approximative et les risques attenants depuis des dizaines d'années.

La population est en droit d'attendre que les personnels puissent assurer les missions de service public sans mise en danger de la vie des patient.e.s et de celle des étudiant.e.s par manque d'effectifs

Les différents gouvernements ont volontairement tari la source des formations présageant que cela allait réduire les dépenses de santé. Calcul si hypothétique qu'il leur explose en pleine face et qu'ils sont incapables de gérer !

Les professionnel.le.s comme les étudiant.e.s de la Santé sont épuisé.e.s. Pour colmater cela, des dispositions sont prises à l'arrache pour se « servir » des étudiant.e.s comme de bouées de secours corvéables et fragilisé.e.s par l'incertitude de leur avenir. Lors d'une période de contamination comme celle-ci, quel est pour eux le dispositif de reconnaissance de maladie professionnelle ?

Les «mesurettes» du Ségur ne laissent que des mécontent.e.s et des désabusé.e.s :

➤ Presque rien sur la création d'effectifs, une revalorisation en dessous du niveau de qualification et de la pénibilité de la prise en charge des patient.e.s, l'exclusion du champ médico social (à l'exception des EHPAD publics), un bénéfice bien modeste que ces mesures du Ségur qui « promettaient ».

➤ Des indemnités de stage certes revues temporairement à la hausse (appliquées en 2021), mais qui ne permettent pas aux étudiant.e.s d'étudier en toute sérénité. Le plus souvent, les indemnités de stage sont gérées comme des variables, mais là, il faut 10 semaines pour en obtenir le gain.

La posture réflexive issue de la réingénierie a modifié la formation, laissant nombre d'étudiant.e.s en difficulté lors de leur première prise de fonction.

➡ **LA CGT REVENDIQUE**

Un statut d'étudiant.e.s salarié.e.s, la prise en compte des années de formation pour le calcul de la pension de retraite.

La prise en charge intégrale des frais de scolarité des étudiant.e.s par un contrat les liant momentanément à la FPH est insuffisamment mis en œuvre sur le territoire.

Au regard de la spécificité de chaque service, un temps de plusieurs semaines de compagnonnage est indispensable, mais que répondre lorsque dans certains lieux, ce sont les étudiant.e.s de 3^{ème} année (ESI) qui encadrent les internes faisant fonction d'aide-soignant.e.s ?

➡ IL EST URGENT QUE CE GOUVERNEMENT RÉPONDE À LA REVENDICATION DE LA CGT PAR UN PLAN DE FORMATION EN ADÉQUATION AVEC LA RÉALITÉ DU TERRAIN.

Nous exigeons la reprise immédiate des enseignements pour l'ensemble des formations stoppées par le manque d'effectifs qualifiés pour la prise en soins des patient.e.s.



TOU.TE.S ENSEMBLE LE 3 DÉCEMBRE,
à l'initiative de la Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale
POUR SOUTENIR LES EXCLU.E.S DU SÉGUR !

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr